agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

intention missionnaire - Mars 2006 : "Parce que dans toute l'Eglise cette conscience commune apte grandit en faveur de la collaboration et le changement des opérateurs missionnaires"
Commentaire à l'Intention Missionnaire indiquée par le Saint-Père au soin de Son Eminence le Cardinal Giacomo Biffi, Archevêque émérite de Bologne (Italie)

Bologne (Agence Fides) - L'Eglise catholique sous le profil organisationnel est la réalité la plus décentrée du monde. Chaque diocèse, mieux, chaque paroisse, a sa vie largement autonome, son indépendance administrative ample, son patrimoine en ligne de principe inaliénable.
Les "étrangers" n'ont pas souvent les idées claires sur ce sujet, et quand il s'agit de quelques difficultés surtout économique, même des organismes plus périphériques, sont toujours tentés de mettre en cause le "Vatican" (qui à l'inverse doit penser à ses cas). Qui a exercé correctement comme curé au contraire sait bien comment vont les choses : il n'oublie pas que face à chaque nécessité et à chaque problème il a dû habituellement s'en arracher, comme il se doit , avec les forces locales.
Mais paradoxalement une telle réalité ainsi décentrée est la plus "une" qui existe sur la face de la terre. "Je crois en l'Eglise une" disons-nous dans la profession de foi. Ainsi est-elle intimement organisée pour construire un unique "corps", qui est le "Christus totus" (le "Christ total"). Chaque diocèse, chaque paroisse, chaque agrégation légitime, est lui-même et livrera son identité surtout s'il ne perd pas la conscience de cette connexion substantielle. Chaque communauté chrétienne se rend légitime au moment où elle sent aussi en elle s'aggraver la charge, la responsabilité, l'élan apostolique qui frémissent et piquent au cœur de l'unique Epouse du Seigneur ; et toute communauté chrétienne, à mesure de ses possibilités, - doit chercher - à peu près à correspondre à de telles sollicitations.
Cela vaut pour le mandat d'évangéliser, dans l'acception la plus intense du terme, avec une urgence particulière. Il s'agit de faire connaître à tous le Seigneur Jésus, le seul Sauveur des hommes et le seul qui puisse donner une signification à notre existence ; il s'agit de faire parvenir chaque créature à la lumière, la grâce, la chance de la régénération baptismale ; il s'agit d'installer dans chaque angle de l'univers le « Royaume », c'est-à-dire l'Eglise catholique selon le concept qui nous est enseigné par le Concile Vatican II : "L'Eglise est le Royaume du Christ déjà présent sacramentalement dans le monde" (Lumen gentium 3: "Ecclesia seu Regnum Christi iam praesens in mysterio"). Ensuite que Dieu (nous en sommes bien persuadés) ne lâchera pas se perdre ceux qui n'ont pas été atteints par l' « annonce », cela c'est son affaire (et Lui ne manquera pas de réaliser aussi en eux sa volonté salvatrice universelle). Mais notre devoir reste intact et inéluctable : c'est le devoir d' « annoncer » ; et "malheur à nous si n'annonçons pas l'Evangile !" (cf. Cor 1, 9.16).
Chaque noyau de croyants - ou mieux chaque chrétien qui aime notre Seigneur Jésus-Christ - est donc appelé à cultiver cette anxiété missionnaire, en tentant et en retentant de la réaliser au mieux : avec l'intérêt, avec toute sorte d'aide concrète, en y contribuant par son temps, son oeuvre, et (si le Père du ciel le veut) en y consacrant sa vie.
Ensuite, la générosité de nos communautés devenue persévérante et systématique, ne restera pas un don à sens unique : avec facilité et bonheur elle donnera naissance à un "changement": à partir des territoires de mission, joints par notre charité fraternelle, ils arriveront à la chrétienté d'ancienne date, souvent engourdie et souvent exsangue, les aides d'une foi jeune et fraîche et d'une culture riche de tant de valeurs humaines, qui chez nous pourraient avoir souffert quelques usures et quelques éclipses. Ainsi la vitalité du " Christ total " et la joie des groupes célestes croîtront. (Cardinal Giacomo Biffi) (Agenzia Fides 24/2/2006; righe 47, parole 633)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it